

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE CHANGE

Objet : demande présentée par la société RENAISSANCE TEXTILE en vue d'augmenter les capacités de production de ses installations de regroupement, de tri et de préparation de déchets de types textiles usagés situées Z.A. des Morandières, 29 boulevard Galilée à Changé (53810).

Commissaire enquêteur : M. Michel HERVE, principal de collègue à la retraite.

Dates et modalités de l'enquête publique : du vendredi 20 janvier 2023 à 9h00 au vendredi 3 février 2023 à 17h30. Le dossier sera déposé en mairie de Changé (6 rue Christian d'Elva 53810 Changé) afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie : le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h. Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur supports papier et numérique en mairie de Changé aux heures habituelles d'ouverture au public, et sur le site internet des services de l'État en Mayenne (<https://www.mayenne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Installations-classees-industrielles-carrieres/Dossiers-autorisation>).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Changé. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Changé, qui les annexera au registre d'enquête, ou par voie électronique : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr, en précisant l'objet du courriel « enquête publique RENAISSANCE TEXTILE à Changé ».

Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'État en Mayenne.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Changé les vendredi 20 janvier 2023 de 9h à 12h, samedi 28 janvier 2023 de 9h à 12h et vendredi 3 février 2023 de 14h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Changé, en préfecture de la Mayenne, et sur le site Internet des services de l'Etat en Mayenne (lien ci-dessus).

Informations complémentaires : elles peuvent être demandées à la société RENAISSANCE TEXTILE :

Monsieur Nicolas NOJAC

Téléphone portable : 06 48 04 53 31

Adresse mail : nicolas.nojac@renaissance-textile.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par le préfet de Mayenne.